



Le passage entre la route de Compostelle et la rue des Canes est **INTERDIT** à toute **personne** et **véhicule** pour une **durée indéterminée** en raison de chutes de tuiles de l'église.

Merci de votre compréhension.

Nous mettons tout en œuvre pour que l'interdiction soit levée le plus rapidement possible.

Prenez bien soin de vos et de vos proches !



Mairie de Merry sur Yonne